

A B C D E F G

H I J K L M N

O P Q R A P P

O R T A N N U

E L 2 0 0 2 -

2 0 0 3 S T

U V W X Y Z



L'éducation pour tous

Conseil d'administration

Président

Paul Gérin-Lajoie, C.C., G.O.Q, c.r.

Vice-président

Mamadou Ndoye
Secrétaire exécutif
Association pour le développement de
l'éducation en Afrique
(ADEA)

Trésorier

Jean-Paul Servant
Directeur
Société de Conseils Associés
Canada inc.(SCAC)

Secrétaire

Jacques Laurin, C.M.
Éditeur-conseil
Éditions de l'Homme

Administrateurs

André Beaudoin
Consultant en coopération internationale

Diane C. Beaudoin, s.c.s.h.
Supérieure générale
Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe

Patrick Beauvain
Directeur, Groupe Création
Blitz Direct & Promotion

Paul Bélanger
Professeur
UQAM

Daniel Bertolino
Président
Productions Via le Monde

Elizabeth Clot
Avocate
Clot & Associés

Fernand Daoust, C.Q.
Conseiller principal auprès du président
Fonds de solidarité des travailleurs
du Québec (FTQ)

Pascale Fournier
Avocate

Bernard Gérin-Lajoie
Ingénieur
Gérin-Lajoie experts-conseils inc

Yves Masson
Associé principal
Saine Marketing

Charles-Albert Poissant
Administrateur
Quebecor World

Andrée Ruffo
Juge
Chambre de la jeunesse, Cour du Québec

Directeur général

François Gérin-Lajoie

Fondation Paul Gérin-Lajoie

465, rue Saint-Jean, bureau 900
Montréal (Québec) Canada H2Y 2R6
Tél. : (514) 288-3888 ou
1 800 ENFANTS (363-2687)
Télééc. : (514) 288-4880
www.fondationpgl.ca

ISBN: 2-922842-12-6



Mission et philosophie d'intervention

La Fondation Paul Gérin-Lajoie est une corporation privée sans but lucratif, constituée en 1977. Sa mission est de contribuer à l'éducation de base des enfants et des adultes, dans les pays en développement. De plus, la Fondation vise l'éveil des jeunes canadiens du primaire aux réalités internationales.

La Fondation Paul Gérin-Lajoie intervient dans divers pays afin d'épauler les communautés et leur offrir les outils nécessaires au bon fonctionnement de leur système scolaire. La Fondation joue un rôle de service, plutôt que de bailleur de fonds. Le partenariat avec les institutions locales est préconisé, ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales. La Fondation apporte son aide aux populations qui cherchent à s'organiser en groupements coopératifs et communautaires.

La Fondation Paul Gérin-Lajoie vise la valorisation des ressources humaines locales. Les intervenants canadiens, qui agissent à titre de conseillers et d'animateurs, établissent un véritable partenariat avec les milieux scolaires d'Haïti, du Mali, du Niger, du Sénégal et depuis le début de 2003, de l'Équateur.

Prix et récompenses 2002-2003

Paul Gérin-Lajoie fait chevalier de la Légion d'honneur >> Le 20 novembre 2002, Monsieur Paul Gérin-Lajoie a été fait chevalier de la légion d'honneur, la plus haute distinction accordée par la France. Monsieur Bernard Landry, alors premier ministre du Québec et Monsieur Jacques Audibert, consul général de France au Québec, étaient présents à la cérémonie.

Coq de bronze >> La Fondation Paul Gérin-Lajoie a reçu un Coq de bronze, prix attribué par le Publicité Club de Montréal, pour sa campagne « Rien », réalisée par l'agence Blitz, avec les images des Productions Via le Monde. Le clip de la Fondation était dans la catégorie « Marketing direct consommateur-acquisition ».

La Flèche d'Or >> Dans la même veine, l'AMDRC (Association du marketing direct et la relation clientèle) a remis à la Fondation Paul Gérin-Lajoie « La Flèche d'Or », prix décerné pour la campagne « Rien », réalisée par l'agence Blitz Direct et Promotion.



MOT DU PRÉSIDENT

Année de la croisée des chemins >> Quand on fait le survol de l'année 2002-2003, le mot le plus fréquent qui refait surface c'est celui de l'initiative. La Fondation a durant l'année pris de nombreuses décisions qui marqueront son avenir. La consolidation de notre équipe de terrain en est une très importante. Notre avancée en Équateur, les nouveaux partenariats, une présence plus affirmée en Afrique, la création du conseil prospectif sont autant de reflets d'un dynamisme renouvelé à la Fondation.

Il ne faut surtout pas oublier de souligner l'essor remarquable de *La Dictée P.G.L.*, tant sur le plan de la participation que sur celui de la manifestation de solidarité de *La Cueillette du Partage*. Le programme de *Parrainage d'écoliers* a connu une belle progression. Le programme des *Éducateurs sans frontières* a envoyé deux cohortes en Haïti qui ont eu un impact remarqué.

Notre expertise et notre façon de faire sont maintenant reconnues et dans plusieurs cas, les pays se servent des projets de la Fondation à titre d'exemple pour propager et même généraliser nos concepts de développement durable.

Je remercie tous ceux qui appuient la Fondation. Vos efforts ne resteront pas vains. Après un quart de siècle d'existence, nous réalisons toujours avec plus d'acuité la nécessité de notre action.

Paul Gérin-Lajoie

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Investissement et émergence >> La fin de l'année arrive avec son exigence de bilans. Ces bilans sont salutaires, puisqu'ils nous permettent de mesurer le chemin parcouru et de mieux planifier l'année qui vient.

L'année 2002-2003 a été marquée par des investissements stratégiques, tant sur le plan des ressources humaines que sur celui des ressources financières. L'expertise accumulée de la Fondation nous a permis d'ouvrir des bureaux à Port-au-Prince et à Dakar. Ces bureaux consolident notre présence dans ces pays et ils permettent aussi de mieux planifier et coordonner notre action sur le terrain.

Nous avons aussi mis en place tous les éléments pour que notre action en faveur de *L'éducation pour tous* ait une plus grande portée sur les Caraïbes, l'Afrique de l'Ouest et l'Amérique latine. C'est ainsi que nous avons effectué nos premiers investissements en Amérique du Sud, soit à Cojimies en Équateur.

Si l'année 2003 a été marquante en ce qui concerne les investissements financiers, elle a aussi été remarquable par le redéploiement des ressources humaines. Nous avons revu l'ensemble de nos postes-clés à l'étranger et mis en place une structure qui permettra d'accélérer notre développement. Au Niger et en Haïti, il s'agit de nouvelles ressources à la direction des projets, tandis que dans les autres pays et au siège social, nous avons consolidé notre équipe.

La direction générale a aussi été fort active dans la création d'alliances fructueuses avec de nouveaux partenaires. Care Canada, CODE et l'Université de Sherbrooke ne sont que quelques-uns de ces nouveaux partenaires. Le Conseil prospectif, créé par le Conseil d'administration durant l'année, permettra lui aussi de tisser des liens avec le monde de la recherche et celui des universitaires.

Nous pouvons conclure que cette année 2002-2003 fut celle de l'émergence. L'émergence d'une Fondation renforcée, encore plus ouverte, reconnue davantage pour la qualité de ses projets et surtout, prête à affronter les défis sans cesse renouvelés d'une coopération internationale humaine et intelligente

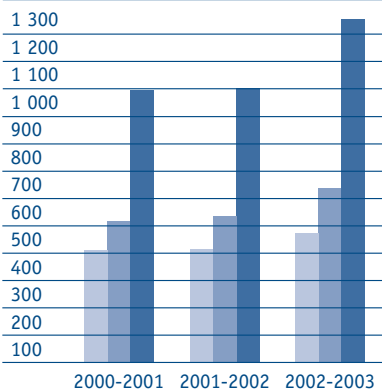
François Gérin-Lajoie

Village de Cojimies, Équateur

La Cueillette du partage

(en milliers de dollars)

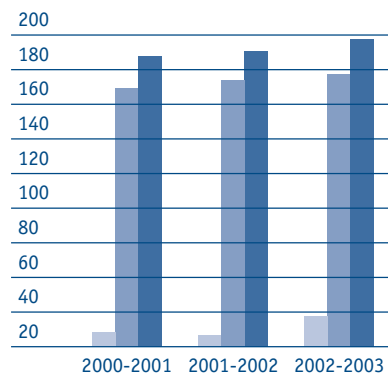
La Dictée
P.G.L. →



- Montant conservé par les écoles canadiennes
- Montant remis à la Fondation
- Montant recueilli

La participation au Canada

(en milliers d'élèves)



- Élèves en classes d'immersion en français
- Élèves francophones
- Nombre total d'élèves participants

outre-mer →

Programmes
canadiens



La Dictée P.G.L. >> *La Dictée P.G.L.* est la plus importante activité éducative organisée par la Fondation Paul Gérin-Lajoie. Ce projet propose aux enseignants du primaire, un programme pédagogique complet, qui permet aux élèves des classes francophones et d'immersion en français d'accroître leur connaissance du français écrit, en plus de les sensibiliser aux réalités internationales.

La 12^e édition de *La Dictée P.G.L.* avait pour thème *l'écriture*, avec le slogan, « Prête-moi ta plume ». Les élèves ont pu découvrir le merveilleux monde de l'écriture, par l'entremise de « Mon Magazine », le cahier de l'élève, et par les diverses activités proposées au sein du projet.

La Cueillette du Partage, activité de collecte de fonds de *La Dictée P.G.L.*, a permis aux écoliers canadiens de recueillir un grand total de 1 331 288,06 dollars. De cette somme, la Fondation a reçu 740 111,69 dollars pour ses programmes d'appui à l'éducation de base en Équateur, en Haïti, au Mali, au Niger et au Sénégal. Les écoles participantes ont conservé 591 176,37 dollars, pour la réalisation de différents projets scolaires.

Au Canada seulement, 198 705 élèves ont pris part au projet, répartis dans 1 292 écoles. Ailleurs dans le monde, soit aux États-Unis, en Haïti, au Mali, au Niger et au Sénégal, le nombre d'élèves ayant participé au projet est évalué à plus de 82 000 écoliers.

Programme de Parrainage d'écoliers >> Durant l'année 2002-2003, le programme de *Parrainage d'écoliers* a continué sur sa lancée. Ce genre de programme comporte toujours une fluctuation de départs et d'arrivées, et le programme a augmenté son nombre de parrains à 664, en date du 30 juin dernier.

Le programme de *Parrainage d'écoliers* a été marqué, en 2002-2003, par son implantation dans un nouveau pays, soit l'Équateur. De plus, un nouveau dépliant promotionnel a vu le jour.

Autre nouveauté, les rencontres de parrains et marraines. Deux rencontres ont eu lieu, une à Montréal et une à Québec, où les parrains et marraines de chaque région ont été invités à venir échanger et entendre divers témoignages. Un beau succès sur toute la ligne et d'autres rencontres sont prévues dans diverses régions du Québec pour la prochaine année.

ÉQUATEUR

La Fondation est présente en Amérique du Sud depuis janvier 2003. Le programme de *Parrainage d'écoliers* s'applique maintenant à l'Équateur. Dans ce pays, le partenariat se fait avec la congrégation des Sœurs de Jésus-Marie, qui œuvre à Cojimies. Cojimies est un petit village côtier du nord de l'Équateur.

Les fonds générés par le programme de *Parrainage d'écoliers* sont canalisés vers l'aide à l'écolier et à son environnement, notamment vers *La casa de los niños* (la maison des enfants). Ces fonds contribuent à la rémunération d'enseignants et à l'aide directe à l'école. Sans ces fonds, l'existence même de l'école serait menacée.

HAÏTI

Projet d'appui à l'école nouvelle dans l'Artibonite II (PAENA II) >>

Ce projet, qui en est à sa deuxième phase, intervient dans un réseau de 60 écoles, auprès des élèves et des équipes pédagogiques. Le PAENA intervient à trois niveaux : l'organisation scolaire, la gouvernance et la pédagogie.

Le PAENA II est la suite d'un projet né en 1998. À ce moment, un réseau de 40 écoles a été appuyé et 39 comités de gestion ont été mis en place. Les activités réalisées en fonction du développement des écoles ont donné comme résultats : la réparation d'infrastructures, la mise sur pieds de jardins et de bibliothèques scolaires, l'achat de mobilier et l'achat de matériel pédagogique. En plus de ces réalisations, le PAENA a contribué à la formation d'équipes pédagogiques et d'inspecteurs. Trois centres de ressources pédagogiques pour enseignants et élèves existent également grâce au PAENA.

Projet d'appui à l'augmentation de l'offre scolaire dans l'Artibonite (PAAOSDA) >>

Le PAAOSDA a été conçu pour les enseignants et les élèves des écoles fondamentales de la région de l'Artibonite. Le projet comporte quatre volets, soit la mobilisation des communautés afin qu'elles participent aux travaux ; la construction d'infrastructures, avec un minimum de 20 % de participation de la communauté (financière, don de matériaux ou de main-d'œuvre) ; la rénovation de salles de classe et la fabrication d'ameublement et d'équipement scolaires.

Au 30 juin 2003, de très nombreuses salles de classe ont été construites et équipées et un grand nombre de communautés ont été mobilisées et sont maintenant aptes à assurer l'entretien et le développement de leurs écoles. Le projet est financé par l'ACDI.

Alfatibonit/Alfa-Desalin >> Peu importe que le projet soit dans la région de Saint-Marc ou de Dessalines, les deux projets sont identiques et visent la même clientèle, les femmes analphabètes de ces deux endroits. Des gens reçoivent la formation adéquate afin de devenir les alphabétiseurs de leur communauté. Une fois les cours commencés, ces nouveaux enseignants reçoivent l'appui de superviseurs. Les apprenantes bénéficient d'apprentissages en calcul, lecture et écriture, en plus d'avoir des périodes où l'on traite de santé, d'environnement et de droits de la personne. Une fois la formation terminée, les participantes peuvent approfondir leurs connaissances en classe de post-alphabétisation, où notamment, la réalisation d'un micro-projet économique est au programme.

Jusqu'au 30 juin 2003 et depuis les débuts du projet, plus de 5 000 personnes ont été alphabétisées, près de 800 personnes ont été formées afin de devenir des alphabétiseurs, plus de 60 000 arbres ont été plantés dans le cadre des classes « environnement », 24 communautés fabriquent et distribuent du compost,



trois villages utilisent dorénavant des briquettes de papier recyclé au lieu du charbon de bois, briquettes qu'ils ont appris à fabriquer en classe et 45 bassins piscicoles ont pu être ensemencés, grâce à divers partenaires régionaux. Suite au volet « droits de la personne », 800 adultes ont reçu leur acte de naissance et plusieurs de ces nouvellement alphabétisés ont été outillés afin de prendre leurs affaires légales en main.

En général, les communautés alphabétisées se démarquent; des clubs-mères voient le jour, des campagnes de vaccination sont mises sur pied, etc.

PAAIS (projet d'appui à l'amélioration des infrastructures scolaires) >> En Haïti, augmenter le nombre de salles de classe est une priorité évidente. L'ACDI (Agence canadienne de développement international) et la Fondation Paul Gérin-Lajoie ont uni leurs efforts afin de construire 13 salles de classe, réparties dans 4 écoles du département de l'Artibonite. Avec cette addition d'espace de classes, les élèves du troisième cycle de l'enseignement fondamental auront la possibilité de poursuivre leurs études. Comme la majorité des projets de la Fondation Paul Gérin-Lajoie, les communautés sont invitées à participer aux travaux.

Éducateurs sans frontières (ÉSF) >> Le programme *ÉSF*, qui a été instauré en 2002, s'inscrit dans la mission de la Fondation Paul Gérin-Lajoie. Ce programme a connu une belle progression. Rappelons qu'il s'agit de coopérants bénévoles canadiens, directeurs d'école ou enseignants, qui vont appuyer leurs collègues haïtiens par la biais du mentorat. En 2002-2003, deux cohortes ont travaillé sur le terrain. La première cohorte, formée de 6 éducateurs, a séjourné à Saint-Marc du 14 septembre au 14 décembre 2002. La deuxième équipe, formée cette fois de 8 éducateurs, a travaillé en Haïti du 8 février au 10 mai 2003. Les commentaires reçus sont très positifs et le programme *ÉSF* est apprécié par l'ensemble du réseau scolaire.

NIGER

PAEN (projet d'appui aux écoles du Niger) >> Le PAEN travaille au niveau du renforcement du partenariat école/milieu avec les comités de gestion scolaire, notamment par des activités de dotation des écoles en ce qui concerne les conditions minimales d'apprentissage. De plus, le PAEN opère également au niveau de la gestion de l'école et de la classe avec un appui à la formation des enseignants. 19 écoles primaires sont maintenant fonctionnelles, favorisant ainsi l'accès à l'éducation et à la réussite scolaire, surtout chez les filles. Chacun des 19 comités de gestion scolaire travaille à renforcer le lien entre l'école et le milieu et les 19 communautés impliquées sont maintenant dotées de ressources humaines plus aptes à participer au développement quantitatif et qualitatif de leur école. Également, les familles sont plus motivées à s'impliquer pour l'éducation des jeunes.

PASTOR (Programme d'alphabétisation dans la région de Say-Torodi) >> Plusieurs projets menés par certaines ONG sont ponctuels et le suivi inexistant. Suite à cette constatation, la Fondation a pris la relève auprès des communautés, afin d'intégrer toute la population à une prise en charge et à l'utilisation des ressources en place. Concrètement, les nouvellement alphabétisés ont accès à un micro-crédit (prêt), leur permettant de mettre sur pied une petite entreprise et ainsi faire rouler

l'économie locale. La méthode coopérative est également favorisée, dans le même but que le projet de micro-crédit.

L'objectif est d'alphabétiser près de 1 500 personnes, dont au moins la moitié seront des femmes, par l'entremise de centres d'alphabétisation fonctionnels et en permettant aux personnes nouvellement alphabétisées d'utiliser concrètement leurs acquis dans leur vie quotidienne.

En un an, la formation de l'ensemble des superviseurs et des moniteurs a été faite, près de 1 400 apprenants ont été recrutés dans 54 centres d'alphabétisation situés dans 26 communautés, 7 monitrices ont reçu de la formation dite de « recyclage » et 26 bibliothèques sont en opération.

SÉNÉGAL

Projet Alpha et post alpha >> Quinze classes de post alphabétisation ont été ouvertes, principalement fréquentées par des femmes. Onze classes d'alphabétisation de premier niveau ont été ouvertes, ainsi que neuf classes de deuxième niveau, accueillant 684 *talibés*, ces jeunes de la rue. Des jeunes filles âgées entre 9 et 15 ans se sont également inscrites, pour un total de 178. D'autre part, 391 personnes, dont 88% sont des femmes ayant déjà été alphabétisées, sont regroupées dans des groupes d'intérêts économiques (G.I.E.). Tous ces projets font l'objet d'un processus de suivi-évaluation.

L'expérience d'alphabétisation des *talibés* a mené à un échange entre la Fondation et ses partenaires, sur les manières d'avoir plus d'impact sur la vie sociale et la santé de ceux-ci, par l'entremise du réseautage et de la concertation des intervenants. Une volontaire de *Québec sans frontières* a été recrutée pour appuyer le projet. Grâce au travail effectué, le taux de réussite aux examens est de 79,8 % pour les classes de *pulaar* de 80,3 % pour les classes de *woloff* et pour les *talibés*, le taux de réussite aux évaluations finales est de 92 % pour le niveau 1 et de 82,5 % pour le niveau 2.

PAFPNA (Projet d'appui à la formation professionnelle des néo-alphabètes) >> Le PAFPNA est au stade de « plan de mise en œuvre ». Antérieurement connu sous l'acronyme PAFORPA (projet d'appui à la formation professionnelle des néo-alphabétisés), le PAFPNA a comme objectif de contribuer au développement social et économique du Sénégal, en contribuant à l'amélioration de la formation professionnelle non-structurée portant sur l'apprentissage de métiers prometteurs d'emplois et adaptés aux néo-alphabétisés laissés en marge par les offres de formation professionnelle structurée.

Le projet verra à appuyer l'amélioration des structures déjà en place et à inciter les communautés des régions de Saint-Louis et de Louga à prendre en charge leurs besoins éducatifs, par l'entremise de chambres de commerce et de métiers, d'associations d'artisans, etc.

Le financement du projet est assuré par l'ACDI (81 %) et la Fondation Paul Gérin-Lajoie (19 %).

Stages « Jeunes éducateurs » >> Pour la onzième année consécutive, la Fondation Paul Gérin-Lajoie a permis à des étudiants en enseignement d'effectuer un stage dans une classe sénégalaise. Le projet est en partenariat avec l'Université Laval, l'Université du Québec à Montréal (UQÀM), l'Université du Québec

à Chicoutimi (UQÀC) et une nouvelle venue cette année, l'Université de Rimouski (UQÀR).

En une année seulement, 18 étudiants ont été formés. En plus de Saint-Louis, au Sénégal, deux nouveaux milieux de stages ont été trouvés, à Louga, au Sénégal, et à Say, au Niger.

Les gens travaillant sur le terrain ont pu constater que certains enseignants de Saint-Louis continuent d'appliquer les méthodes de travail qu'ils ont expérimentées avec les stagiaires, et ce, depuis quelques années. Un bel exemple d'échange et de partage de connaissances!

Recherche en éducation >> Dans le cadre de son volet « recherche en éducation », la Fondation Paul Gérin-Lajoie a recruté un volontaire grâce au programme *Québec sans frontières*, afin d'appuyer le projet du Centre de ressources virtuelles de Saint-Louis, au Sénégal. Cette année, différents ateliers y ont été développés, tout en continuant la formation des enseignants locaux, afin d'élaborer une formation à distance pour les maîtres et les élèves qui sont en région.

MALI

PARCEM (Projet d'appui au renforcement des capacités en éducation au Mali) >> Le PARCEM, financé par l'ACDI (Agence canadienne de développement international) à 50 % et par la Fondation pour l'autre 50 %, est un projet qui vise à appuyer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan de développement de l'éducation de base de deux communes de la région de Kita, soit Senko et Sébékoro. Le projet s'inscrit au sein de la nouvelle politique en éducation, où les élus communaux ont la responsabilité de conduire le secteur de l'éducation. Idéalement, les communautés et les élus devraient acquérir les compétences requises afin d'offrir une éducation de base de qualité aux jeunes. Des mécanismes de concertation et de collaboration sont donc mis en place, afin d'offrir un appui aux élus par l'entremise de différents projets, pour les outiller et leur permettre de prendre en main le système d'éducation de leur commune.

communications et sensibilisation

La Fondation Paul Gérin-Lajoie veut informer les Canadiens sur les réalités internationales. Dans la volonté d'atteindre cet objectif, la Fondation utilise *Ardoises*, le magazine de la Fondation, le site Web (www.fondationpjl.ca) et, selon les événements, la Fondation publie des communiqués de presse, accorde des entrevues, donne des conférences, etc.

Concrètement, le magazine *Ardoises* a publié un « Spécial rentrée », un « Spécial Parrainage d'écoliers » et un « Spécial La Dictée P.G.L. ». Autres activités de sensibilisation, le *P.G.L. Express des écoliers*, qui s'est tenu le 19 novembre 2002, où une délégation d'élèves de Montréal est allée rejoindre une délégation d'élèves à Québec, pour ensuite remettre un mémoire en faveur de *L'éducation pour tous* au premier ministre du Québec, alors Monsieur Bernard Landry; le 20 mars 2003, une autre délégation s'est rendue à Ottawa dans le cadre de la *Journée de la francophonie*, où elle a été reçue au parlement.

Le site Web de la Fondation a fait peau neuve, afin de répondre à la demande croissante d'information au sujet de nos différents programmes.

Fonds de dotation

Fonds de dotation *Shérine Khalil* >> Le fonds de dotation *Shérine Khalil* a été créé pour perpétuer la mémoire d'une jeune étudiante, brillante, idéaliste et passionnée qui accordait beaucoup d'importance à l'éducation, à la solidarité et au développement.

C'est par l'entremise des activités de la Fondation Paul Gérin-Lajoie que ce fonds servira, tout particulièrement aux filles d'Haïti, à lutter contre l'ignorance et la misère, appuyer les droits à l'éducation, soutenir des populations défavorisées pour les aider à se prendre en main grâce à l'éducation, notamment et à améliorer la qualité de l'enseignement par le soutien pédagogique technique et professionnel accordé aux éducateurs et aux éducatrices.

Fonds de dotation *Louise Lalonde Lamarre* >> En mémoire de son épouse, décédée le 15 décembre 2002, Monsieur Bernard Lamarre a créé le fonds *Louise Lalonde Lamarre*. Ce fonds servira à *Accompagner un enfant sur le chemin de l'école*, pour le programme de *Parrainage d'écoliers*.



Projets à venir

CANADA

Cartes du monde est un projet d'écriture et de communication qui invite près de 260 000 élèves canadiens du primaire à faire parvenir des cartes postales à des destinataires influents de leur choix, sous le thème de la *paix*. Le projet *Cartes du monde* a été créé par la Fondation Paul Gérin-Lajoie, en partenariat avec CODE (Canadian Organization for Development through Education) et Postes Canada.

Courir la francophonie est un projet participatif destiné aux internautes de deux groupes d'âge, soit de 10 à 17 ans et de 18 à 30 ans, de toute la francophonie. Composé de défis à relever et de tâches à accomplir en équipe, ce projet fait appel au travail de collaboration et vise à offrir aux participants une meilleure connaissance des pays francophones et francophiles, dans un contexte d'ouverture à la culture et à la solidarité internationale.

Parrainage d'écoliers >> Durant tout l'été 2003, le film « Haïti a faim d'école, il faut se réveiller » a été diffusé à plusieurs reprises dans différentes stations de télévision, faisant passer le nombre de parrains à plus de 700, une première pour le programme de *Parrainage d'écoliers*. Un nouveau film de promotion du programme, avec cette fois des images de l'Équateur, est en cours de montage.

Conseil prospectif >> La création du conseil prospectif en éducation de base, attaché au Conseil d'administration s'est concrétisée par l'embauche, en juin 2003, de Mme Katia Gagné, chercheuse également à l'emploi de la Chaire Raoul Dandurand, de l'Université du Québec à Montréal.

OUTRE-MER

Cité en Santé (Bénin) >> Nouveau projet avec la mairie de Cotonou en vue d'un partenariat pour l'éducation de base, l'alphabétisation, l'économie, l'emploi, la revitalisation de quartier, l'environnement et la santé. Le projet est fait en collaboration avec une ONG locale, Apreteetra, située près de la ville de Grand Popo. Un projet visant la mise en place de 10 plans de développement d'école et de 10 comités de gestion d'école à être créé par la Fondation, qui finance le projet conjointement avec le ministère de Relations internationales du gouvernement du Québec.

PACLOG (Projet d'appui aux communautés locales de Grand Popo au Bénin) >> Nouveau projet de la Fondation d'une durée de deux ans, jusqu'en 2005, le PACLOG a comme objectif d'accroître la capacité des communautés à améliorer l'accès et la qualité de l'éducation de base. Le PACLOG privilégie une décentralisation en responsabilisant plus grandement les structures et les diverses personnes impliquées, par la création de comités de gestion scolaire, par la mobilisation, par la participation des populations et par une plus grande accessibilité à l'école par le milieu.

Partenaires de la Fondation

- Agence canadienne de développement international
- Ministère de l'Éducation du Québec
- Ministère des Relations internationales du Québec
- Patrimoine canadien
- Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
- Association des propriétaires d'autobus du Québec
- Autobus Transco (1988) inc.
- AXA Assurance inc.
- Banque de Montréal
- Banque HSBC Canada
- Banque Nationale du Canada
- Banque Royale du Canada
- Banque Scotia
- Bell Canada
- Corporation financière Power
- Dettson
- Fédération des Caisses Desjardins du Québec
- Financière Banque Nationale
- Fondation Banque Laurentienne
- Fondation Émilie Jauron
- Fondation Hartland Molson
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Fondation Sogébank d'Haïti
- Gaz Métropolitain
- Gazoduc TQM
- Great West Life
- Groupe Investors
- Hydro-Québec
- Imperial Tobacco
- Industrielle Alliance, Assurance et services financiers
- La Fondation Péladeau
- Larousse
- Postes Canada
- Produits forestiers Alliance inc.
- Quebecor World
- Radio-Canada télévision
- Radio télévision sénégalaise RTS
- Raymond Chabot Grant Thornton, Administration
- Rexel Canada
- Saputo inc.
- SNC-Lavalin
- Société Nationale des eaux du Sénégal
- Société Nationale des ferrailles
- Sœurs de la Charité d'Ottawa
- Sœurs de la Charité de Québec
- Sœurs de la Présentation de Marie
- Sœurs du Bon Pasteur de Québec
- Université de Sherbrooke
- VIA Rail Canada
- Vidéotron Ltée

**Aux administrateurs de La Fondation Paul Gérin-Lajoie
pour la Coopération Internationale / The Paul Gérin-Lajoie
Foundation for International Cooperation**



**L'éducation
pour tous**

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation Paul Gérin-Lajoie pour la Coopération Internationale / The Paul Gérin-Lajoie Foundation for International Cooperation au 30 juin 2003 et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2003 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Raymond Blais, Grand Théoricien

Comptables agréés
Montréal
Le 25 septembre 2003



**Rapport des
Vérificateurs**

**États Financiers
au 30 juin 2003**



Produits et charges

de l'exercice terminé le 30 juin 2003

	2003	2002
	\$	\$
Produits		
Dons	1 902 934	1 730 109
Commandites	176 424	263 358
Contributions d'organismes	158 022	449 561
Agence canadienne de développement international (ACDI)	1 747 930	1 853 022
Fonds de contrepartie canado-haïtien (FCCH)	548 095	1 041 570
Subventions gouvernementales (Note 3)	669 645	630 573
Intérêts	28 551	34 638
	5 231 601	6 002 831
Charges		
Projets	4 785 358	5 616 326
Administration	403 801	447 502
Frais de la campagne majeure	57 261	57 261
	5 246 420	6 121 089
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(14 819)	(118 258)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 30 juin 2003

			2003	2002
	Non grevés d'affectations	Reçus à titre de dotations	Grevés d'affectations d'origine externe	Investis en immobilisations
	\$	\$	\$	\$
			Total	Total
			\$	\$
Solde au début	7 754	77 271	19 187	47 283
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	7 992		544	(23 355)
Investissements en immobilisations	(9 742)			9 742
Apports reçus à titre de dotations		60 000		60 000
Solde à la fin	6 004	137 271	19 731	33 670
			196 676	151 495

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

de l'exercice terminé au 30 juin 2003

	2003	2002
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(14 819)	(118 258)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	23 355	32 712
Amortissement des charges reportées reliées à la campagne de financement	57 261	57 261
Apports reportés	167 733	(234 219)
Variations d'éléments du fonds de roulement (Note 4)	(155 042)	(173 422)
Rentrées (sorties) nettes de fonds	78 488	(435 926)
Activités de financement et d'investissement		
Apports reçus à titre de dotations	60 000	2 200
Parts de fonds de placement de la Banque Nationale	(2 028 477)	(1 236 639)
Cession de parts de fonds de placement de la Banque Nationale	1 903 293	1 505 000
Immobilisations	(9 742)	(753)
Rentrées (sorties) nettes de fonds	(74 926)	269 808
Augmentation (diminution) de l'encaisse	3 562	(166 118)
Encaisse au début	418 661	584 779
Encaisse à la fin	422 223	418 661

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan

de l'exercice terminé au 30 juin 2003

	2003	2002
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	422 223	418 661
Parts de fonds de placement de la Banque Nationale, au coût équivalent à la valeur du marché	805 498	749 787
Débiteurs (Note 5)	586 798	500 303
Frais payés d'avance	134 016	38 819
	1 948 535	1 707 570
Titres monétaires		
Parts de fonds de placement de la Banque Nationale, au coût équivalent à la valeur du marché	159 485	90 012
Immobilisations (Note 6)	33 670	47 283
Charges reportées reliées à la campagne de financement		57 261
	2 141 690	1 902 126
Passif		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et frais courus	259 859	233 209
Apports reportés (Note 7)	1 474 825	1 160 846
	1 734 684	1 394 055
Apports reportés (Note 7)	210 330	356 576
	1 945 014	1 750 631
Actifs nets		
Non grevés d'affectations	6 004	7 754
Reçus à titre de dotations	137 271	77 271
Grevés d'affectations d'origine externe	19 731	19 187
Investis en immobilisations	33 670	47 283
	196 676	151 495
	2 141 690	1 902 126

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires au 30 juin 2003

1- Statuts et objectifs de l'organisme

La Fondation, constituée en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, a pour objectifs de venir en aide aux populations démunies du tiers-monde et de promouvoir la participation de la collectivité canadienne à la coopération et au développement international. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2- Conventions comptables

Estimations comptables >> Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des produits >> La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services >>

La Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Charges reportées reliées à la campagne de financement >>

Les charges reportées reliées à la campagne de financement représentent des charges afférentes à une campagne de financement s'échelonnant sur cinq ans. Ces charges sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

Amortissement >> Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Équipement informatique et logiciels	14,29 % et 33,3 %
Mobilier et équipements	20 % et 33,3 %

Conversion des devises >> Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges libellés en devises sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice.

Juste valeur des instruments financiers >> La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

La juste valeur des parts de fonds de placement a été établie selon le dernier cours acheteur.

3 - Informations sur les produits et charges

	2003	2002
	\$	\$
Subventions gouvernementales		
Ministères fédéraux (incluant un montant de 150 000 \$ en 2003 et de 150 000 \$ en 2002 de Patrimoine canadien)	184 500	175 000
Ministères du gouvernement du Québec	485 145	455 573
	669 645	630 573
Amortissement des immobilisations	23 355	32 712
Apports reçus sous forme de fournitures et de services professionnels et techniques	243 165	299 690

La Fondation ne verse aucun salaire à son président.

4 - Informations sur les flux de trésorerie

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2003	2002
	\$	\$
Débiteurs		
Contributions d'organismes à recevoir	112 000	(169 403)
Remboursement de taxes à la consommation à recevoir	9 637	9 744
Sommes à recevoir	(208 132)	831
Frais payés d'avance	(95 197)	(21 018)
Comptes fournisseurs et frais cours	26 650	6 424
	(155 042)	(173 422)

5 - Débiteurs

	2003	2002
	\$	\$
Contributions d'organismes à recevoir	153 000	265 000
Remboursement de taxes à la consommation à recevoir	61 625	71 262
Sommes à recevoir	372 173	164 041
	586 798	500 303

6 - Immobilisations

	2003		
	Coût	Amortissement	Coût
		cumulé	non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique et logiciels	123 542	97 430	26 112
Mobilier et équipements	56 144	48 586	7 558
	179 686	146 016	33 670

	2002		
	Coût	Amortissement	Coût
		cumulé	non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique et logiciels	113 800	82 879	30 921
Mobilier et équipements	56 144	39 782	16 362
	169 944	122 661	47 283

7 - Apports reportés

Les apports reportés représentent des produits reçus au cours de l'exercice et destinés à couvrir les charges des projets du prochain exercice :

	2003	2002
	\$	\$
Solde au début	1 517 422	1 751 641
Montant constaté à titre de produits	(1 322 567)	(1 602 970)
Montant encaissé pour les prochains exercices	1 490 300	1 368 751
Solde à la fin	1 685 155	1 517 422
Montant encaissé pour les exercices subséquents au 30 juin 2004	210 330	356 576
Portion à court terme des apports reportés	1 474 825	1 160 846

Les apports reportés se détaillent comme suit :

	2003	2002
	\$	\$
Affectés à des projets en cours de réalisation		
Agence canadienne de développement international (ACDI)	611 235	242 163
Dons reçus par la Fondation Paul Gérin-Lajoie	5 005	29 990
Autres sources	64 749	181 374
	680 989	453 527

Affectés en vertu d'engagements à des projets spécifiques

Dons reçus par la Fondation Paul Gérin-Lajoie	324 540	230 864
---	---------	---------

Affectés à des projets devant être réalisés

Dons reçus par la Fondation Paul Gérin-Lajoie	679 626	833 031
	1 685 155	1 517 422

8 - Engagements

La Fondation s'est engagée en vertu de contrats de location échéant jusqu'en avril 2006 à verser une somme de 23 980 \$ pour des équipements. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 12 032 \$ en 2003-2004, 6 517 \$ en 2004-2005 et 5 431 \$ en 2005-2006.

De plus, à la suite d'une entente de location échéant le 31 juillet 2004, la Fondation s'est engagée à verser une somme de 109 595 \$ pour des locaux. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 108 050 \$ en 2003-2004 et 1 545 \$ en 2004-2005.

Enfin, la Fondation s'est engagée en vertu d'accords de contribution avec l'ACDI à verser un montant de 324 540 \$ pour différents projets d'outre-mer. Cette somme déjà disponible à la Fondation est comptabilisée aux apports reportés à titre de fonds affectés en vertu d'engagements à des projets spécifiques.